SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE OUVERTE LE 15 JANVIER 1959

Annexe au procès-verbal de la séance du 15 janvier 1959.

MOTION

tendant à fixer la date de constitution des **commissions permanentes** du Sénat.

PRÉSENTÉE

Par MM. Geoffroy de MONTALEMBERT et Pierre MARCILHACY

Sénateurs.

(Au nom de la Commission spéciale rhargée d'élaborer le Règlement provisoire du Sénat.) (1)

Nota. — Ce document a été publié au Journal officiel du 17 janvier 1959. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 16 janvier 1959, page 55, 2° colonne.)

⁽¹⁾ Cette commission est composée de: MM. de Montalembert, Président; Nayrou, Louis Gros, Vice-présidents; Joseph Raybaud, Secrétaire; Abel-Durand, Aguesse, Armengaud, Bousch, Julien Brunhes, Champeix, Coudé du Foresto, Emile Dubois, Gilbert-Jules, Lachèvre, de La Gontrie, Lamousse, Léonetti, Levacher, Marcilhacy, de Menditte, Méric, Monichon, Namy, Pellenc, Joseph Perrin, Pidoux de la Maduère, Pinton, Pisani, Rochereau, Alex Roubert.